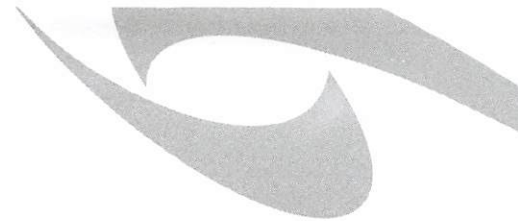


**FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION
ET INFORMATIONS FINANCIÈRES NON AUDITÉES
31 AOÛT 2022**



ASSOCIÉS :

René Martin, FCPA
Karine Savoie, CPA

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de l'organisme Fondation du Musée d'Art de Joliette

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'organisme Fondation du Musée d'Art de Joliette au 31 août 2022, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice de cinq mois terminé à cette date ainsi que la note 3, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, *Missions de compilation*, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque assurance à l'égard des informations financières.

Nous tenons à aviser le lecteur qu'un associé du cabinet siège au conseil d'administration de l'organisme.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.



Joliette, le 11 novembre 2022

¹ Par: René Martin, FCPA

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
INFORMATIONS FINANCIÈRES NON AUDITÉES
31 AOÛT 2022

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS	1
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	2
BILAN	3 - 4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 6
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	7
ANNEXE A - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	
ANNEXE B - AIDES GOUVERNEMENTALES RELATIVES À LA PANDÉMIE COVID-19	

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE**RÉSULTATS****EXERCICE DE CINQ MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022****(Non audité - voir rapport de mission de compilation)**

31-08-2022	31-03-2022
(5 mois)	(12 mois)

PRODUITS

Activités de financement - annexe A	30 193 \$	795 579 \$
Cotisations des membres	-	1 500
Intérêts	284	72
Aides gouvernementales relatives à la pandémie Covid-19 - annexe B	-	13 972
	30 477	811 123

CHARGES

Activités de financement - annexe A	5 171	49 458
Déplacements et représentation	300	274
Frais de formation	640	94
Frais de solution de paiements	232	1 385
Honoraires professionnels	537	6 939
Papeterie et frais de bureau	127	4 514
Salaires et charges sociales	75 171	93 696
	82 178	156 360

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS AVANT LES DONS	(51 701)	654 763
--	-----------------	---------

Dons - Mécénat Placements Culture - note 7	-	250 000
Dons - Musée d'art de Joliette	175 000	-
	175 000	250 000

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS	(226 701) \$	404 763 \$
---	---------------------	------------

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE DE CINQ MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022

(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

	Fonds d'acquisition (5 mois)	Fonds des opérations (5 mois)	Total 31-08-2022 (5 mois)	Total 31-03-2022 (12 mois)
SOLDE AU DÉBUT	4 385 \$	759 389 \$	763 774 \$	359 011 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS	-	(226 701)	(226 701)	404 763
SOLDE À LA FIN	4 385 \$	532 688 \$	537 073 \$	763 774 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE**BILAN****31 AOÛT 2022****(Non audité - voir rapport de mission de compilation)****31-08-2022** **31-03-2022****ACTIF****COURT TERME**

Encaisse	478 858	\$	712 505	\$
Encaisse réservée - note 5	4 385		4 385	
Comptes clients	100 000		105 000	
Aides gouvernementales à recevoir	-		-	
Réclamations de taxes (TPS / TVQ)	1 264		1 521	
Frais imputables au prochain exercice	21 866		10 799	
	606 373	\$	834 210	\$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:_____
Administrateur_____
Administrateur

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE**BILAN****31 AOÛT 2022****(Non audité - voir rapport de mission de compilation)****31-08-2022** **31-03-2022****PASSIF****COURT TERME**

Comptes fournisseurs et frais courus	17 787 \$	19 442 \$
Sommes à remettre aux gouvernements	6 188	8 069
Produits reportés	5 325	2 925
	29 300	30 436

LONG TERME

Emprunt à terme relatif à la pandémie Covid-19 - note 6	40 000	40 000
	69 300	70 436

ACTIF NET

Fonds d'acquisition	4 385	4 385
Fonds des opérations	532 688	759 389
	537 073	763 774
	606 373 \$	834 210 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2022

(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est un organisme sans but lucratif régi sous la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, ainsi qu'un organisme de bienfaisance (fondation publique) au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

La mission de la Fondation est de promouvoir la culture et les arts par l'initiation et l'éducation ainsi qu'enrichir la collection permanente et soutenir la mission du Musée d'art de Joliette.

2. CHANGEMENT DE FIN D'EXERCICE

Au cours de l'exercice, l'organisme a demandé et a obtenu des autorités gouvernementales l'autorisation de changer sa fin d'exercice du 31 mars au 31 août.

3. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

La méthode de comptabilité appliquée dans l'établissement des informations financières se fait au coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie. L'organisme comptabilise également les éléments suivants:

- débiteurs;
- fournisseurs et charges à payer.

4. AUTRES INFORMATIONS COMPTABLES

Mécénat Placements Culture

Un programme Mécénat Placements Culture (MPC) du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) a été instauré afin de stimuler la création de fonds capitalisés à perpétuité. Dans le cadre du volet A, les fonds sont composés des revenus de l'organisme provenant de collectes de fonds et des sommes affectées par le conseil d'administration, qui pourront être appariés par le MCCQ, si l'organisme verse les sommes à une fondation reconnue par celui-ci. La somme versée doit être cédée à perpétuité ou pendant une période minimale de 10 ans.

5. ENCAISSE RÉSERVÉE

	31-08-2022	31-03-2022
Fonds d'acquisition	4 385 \$	4 385 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2022

(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

6. EMPRUNT À TERME RELATIF À LA PANDÉMIE COVID-19	31-08-2022	31-03-2022
Emprunt d'une valeur nominale de 60 000 \$ obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), sans intérêt, remboursable au plus tard le 31 décembre 2023. Une aide gouvernementale de 20 000 \$ a été comptabilisée en 2021, car le tiers du prêt sera radié suite au remboursement prévu avant le 1er janvier 2024	40 000 \$	40 000 \$

7. MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

Selon la convention de cession de propriété, l'organisme cède la propriété des dons reçus et des sommes affectées par le conseil d'administration, pour appariement éventuel en vertu du programme Mécénat Placements Culture, à Philanthropie Lanaudière, afin que cette dernière effectue la gestion de la portion des sommes reçues devant être affectées et maintenues à perpétuité. L'organisme ne possède plus les titres de propriété liés aux sommes reçues, puisqu'ils ont été cédés à Philanthropie Lanaudière, par conséquent, l'organisme ne peut plus comptabiliser les sommes dans ses états financiers.

Au cours de l'exercice, l'organisme n'a versé aucun montant et a versé un montant de 250 000 \$ au 31 mars 2022 à Philanthropie Lanaudière pour la création du fonds de dotation à perpétuité de la Fondation du Musée d'art de Joliette. L'organisme a demandé un appariement en vertu du programme Mécénat Placement Culture (MPC) et a obtenu un montant de 66 829 \$ (aucun au 31 mars 2022). De plus, au cours de l'exercice, le fonds de dotation a procuré un rendements nets négatifs de (30 763 \$) (rendements positifs de 9 060 \$ au 31 mars 2022). En date du 31 août 2022, Philanthropie Lanaudière gère un fonds de dotation à perpétuité dont l'organisme est bénéficiaire et ayant une juste valeur de 597 131 \$ (561 065 \$ au 31 mars 2022).

Sommaire cumulatif du fonds de dotation - Mécénat Placements

Culture	31-08-2022	31-03-2022
Apports de la Fondation du Musée d'art de Joliette	440 000 \$	440 000 \$
Subvention d'appariement du MCCQ - MPC	163 902	97 073
Montant conservé à perpétuité	603 902	537 073
Rendements (déficit) cumulés distribuables	(6 771)	23 992
	597 131 \$	561 065 \$

FONDATION DU MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE DE CINQ MOIS TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022
(Non audité - voir rapport de mission de compilation)

31-08-2022 **31-03-2022**
(5 mois) **(12 mois)**

ANNEXE A - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

PRODUITS

Dons	30 193 \$	491 470 \$
Commandites	-	106 000
Encan bénéfice	-	179 214
Souper bénéfice	-	18 895
	30 193 \$	795 579 \$

CHARGES

Encan bénéfice	5 049 \$	25 037 \$
Souper bénéfice	122	24 421
	5 171 \$	49 458 \$

ANNEXE B - AIDES GOUVERNEMENTALES RELATIVES À LA PANDÉMIE COVID-19

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes - CUEC	- \$	- \$
Subvention salariale d'urgence du Canada - SSUC	-	13 972
	- \$	13 972 \$